

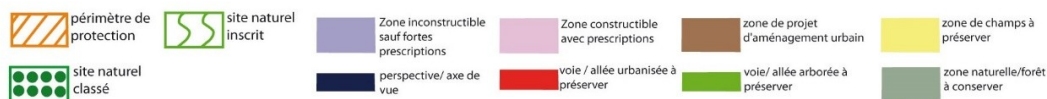
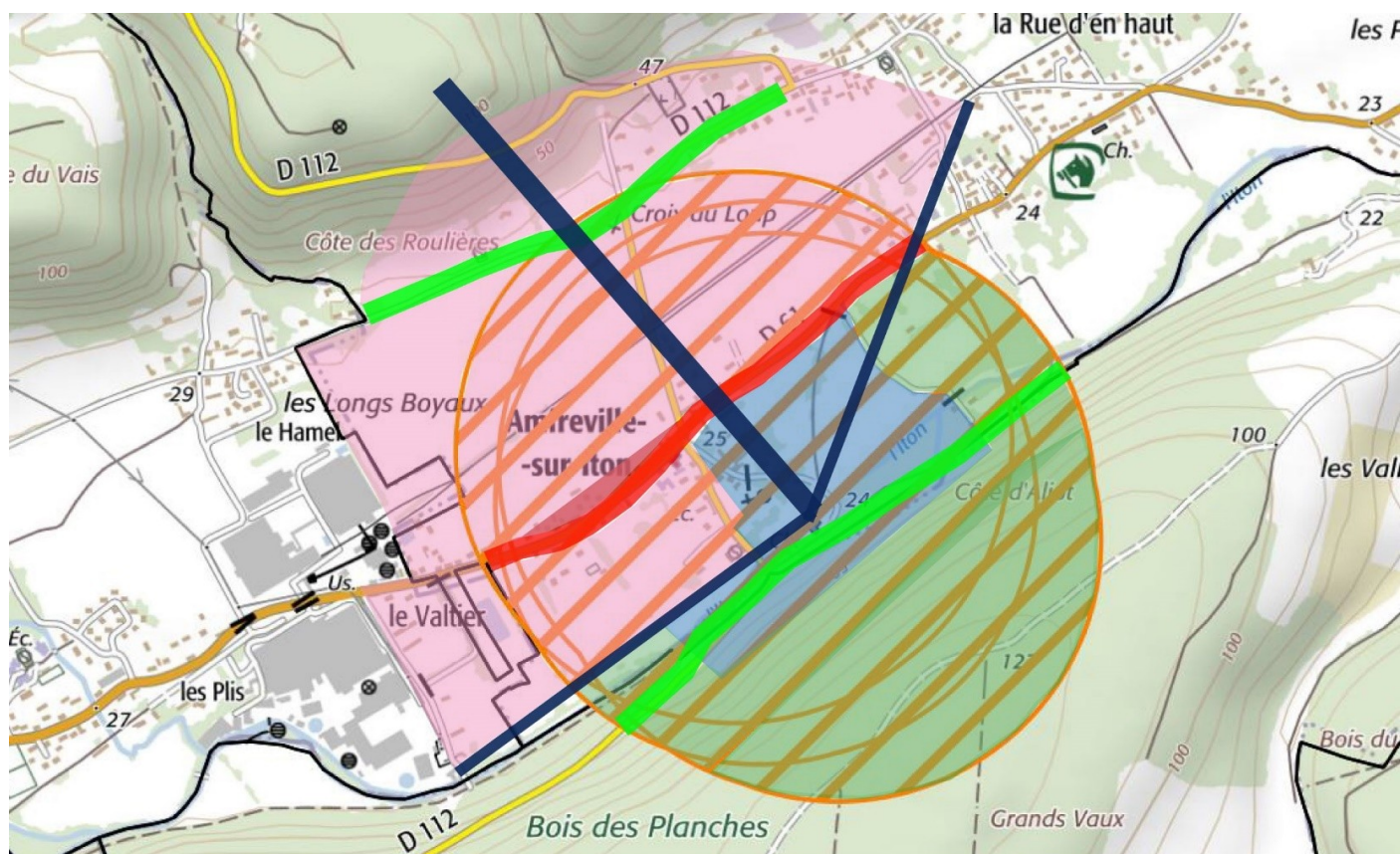
Amfreville sur Iton > Château

Le château d'Amfreville sur Iton et ses anciennes dépendances (ferme, écuries, maison dite chalet) ont été inscrits au titre des monuments historiques le 9 juin 1977. La protection concerne également une cave située sur la commune d'Acquigny depuis le 28 mars 1994.

Situé sur les rives de l'Iton, le château a été construit en 1775, dans le style néoclassique caractéristique de cette période. Les façades en pierre de taille ont conservé leur monumentalité (soubassement, étages nobles et attique), renforcée par l'austérité des quelques éléments de décor (fronton, corniches). L'édifice et son domaine ont fait l'objet de transformations importantes vers la fin du XIX^e siècle, effectuées par un architecte de Louviers. Les travaux ont porté sur la toiture (couverture en zinc), les cheminées, et la décoration intérieure. Le parc a été aménagé à l'anglaise, selon le goût de l'époque. La maison dite chalet a aussi été construite à cette période, dans le courant néogothique. Elle combine habilement différents matériaux (pierres de taille, briques, colombages sculptés).

Situé au creux du vallon formé par l'Iton, le château possède une vue directe sur son parc arboré et sur l'église du village (également protégée). Des vues lointaines dans le château et le parc cadrent vers les coteaux boisés et peu urbanisés (à préserver).

Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans le secteur rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



L'église et la ferme modèle sont également monuments historiques.

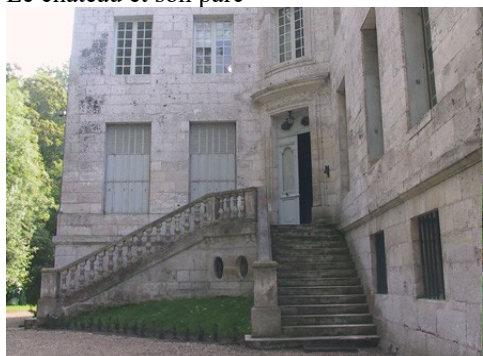
Le château depuis le parc



Le château depuis l'Iton



Le château et son parc



Le perron

La maison dite chalet

La ferme du château (détail)

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère. Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

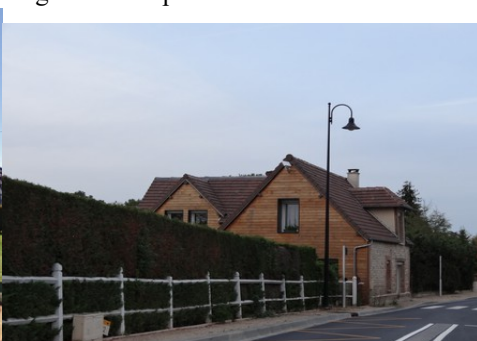
Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le pont sur l'Iton (dans le domaine)

L'église vue depuis le château

La mairie



Quelques maisons dans les abords

Toiture et lucarne aux abords (détail)